

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 11 décembre 2024**

Communication n° 45/12.2024

Objet: bus scolaire, quartier de la Scierie et des Saugettes

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Jusqu'à présent, un bus scolaire était dédié aux élèves du degré primaire résidant dans le quartier de la Scierie et des Saugettes. Cependant, ce bus restait partiellement vide lors des trajets de retour à 11h45 et à 15h00 chaque jour au départ de Sous-Allens.

Dans le but d'optimiser son utilisation, une réunion du CODIR de l'ASISE, suivie d'échanges avec le transporteur scolaire MBC, a permis de confirmer la disponibilité d'environ 20 places supplémentaires, désormais attribuées à des élèves plus âgés.

Pour organiser cette nouvelle disposition, un courrier a été adressé en trois vagues aux parents des élèves domiciliés dans le quartier de la Scierie et des Saugettes. Les inscriptions étaient soumises à la règle du "premier arrivé, premier servi" et la zone concernée a été élargie progressivement pour garantir le remplissage du bus.

Cette mesure, effective depuis le 11 novembre 2024, restera en vigueur jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024/2025. Si l'expérience s'avère satisfaisante, un renouvellement sera envisagé.

La priorité est donnée aux élèves les plus jeunes pour monter à bord et ensuite les élèves plus âgés sur la liste transmise.

En conclusion, cette initiative a permis d'optimiser l'utilisation des bus en accueillant des élèves de différents âges, offrant ainsi une solution de transport scolaire plus efficace et pratique pour les familles.

La Municipalité

Saint-Prex, le 11 décembre 2024/vv – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Stéphane Porzi, Syndic, au 079 740 40 75